



INTERSYNDICALE DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

FLASH consécutif au séminaire DT/DA des 8 et 9 octobre 2018

Lors de ce séminaire la direction a annoncé aux directeurs :

- Que le retour des comptes à l'équilibre devenait l'objectif unique et **ce quelles qu'en soient les conséquences**
- Que pour cela, le volet commercial devait prendre le pas sur les autres aspects et que les managers seraient formés pour cela
- **La suppression de 300 postes par an pendant 5 ans**
- 2% de productivité en plus nécessaires chaque année pendant 5 ans
- **L'arrêt de tous les concours de fonctionnaires pour les corps de l'ONF**
- **L'abandon de la Position Normale d'Activité pour les corps d'ingénieurs de l'Etat :**
- Que la direction générale n'annoncera pas les « mauvaises nouvelles ». Ce sont les Directeurs territoriaux et d'Agences qui devront le faire...
- Que les directeurs d'agences et territoriaux doivent appliquer ces directives mais qu'aucune méthode ni cadre précis ne leur sera fourni

La direction s'est ainsi ouvertement positionnée, de façon strictement comptable, se détachant de toute considération de gestion durable, qu'il s'agisse des forêts domaniales ou de celles des collectivités.

La FNCOFOR, qui a depuis plusieurs semaines rompu les relations avec la direction, n'a bien sûr pas été informée de ces annonces. Pas plus que les représentants du conseil d'administration alors que ces annonces contreviennent au COP (que les tutelles disent officiellement toujours vouloir appliquer...), voire contreviennent à la loi !

Quelle confiance possible pour les collectivités envers un gestionnaire dont l'unique priorité devient de boucler son budget, quand bien même cela irait à l'encontre de l'intérêt des communes ou de l'intérêt général ?

De lourdes conséquences sont probables à court terme sur la récolte (impactant la filière), sur ~~et~~ les travaux réalisés dans les forêts communales et domaniales et donc par contre coup sur l'emploi des ouvriers forestiers.

Il serait naïf de croire que la suppression de 1500 postes pourrait se faire sans l'abandon de pans entiers d'activité et un effondrement de la qualité de gestion.

1500 suppressions de postes : Ce serait près d'1 emploi supprimé sur 5... dans les UT, les services de soutien et les équipes d'ouvriers.

Pour autant, la direction refuse d'en informer les personnels et d'assumer sa responsabilité. Elle se défause « courageusement » derrière les DT et agences.

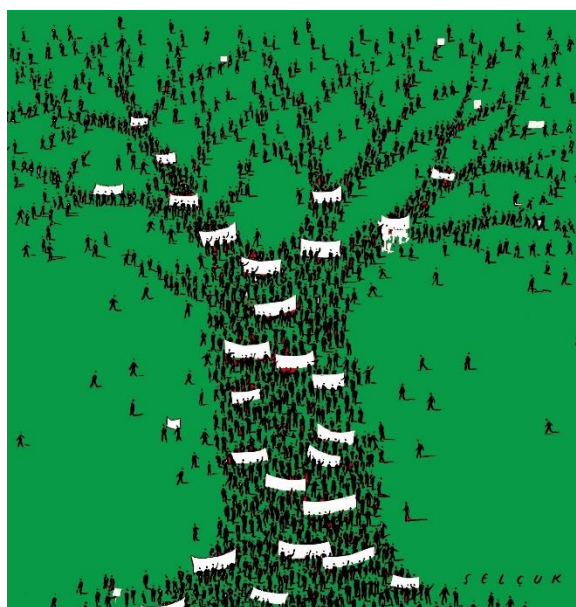
La direction, par un tel discours et de telles orientations, saborde l'établissement, hâte la fin du régime forestier et de facto celle de l'établissement public chargé de le mettre en œuvre.

Concernant l'abandon de la Position Normale d'Activité pour les corps d'ingénieurs de l'Etat, faut-il comprendre que les ingénieurs fonctionnaires aujourd'hui en poste à l'ONF devraient changer de statut ou quitter l'ONF ? **Faut-il comprendre que la Direction s'en prend aujourd'hui au statut de personnels en poste ?** Derrière le changement de statut de l'encadrement, ne nous leurrions pas, l'objectif est de disposer de cadres « aux ordres », dans un système où tout poste deviendrait discrétionnaire. C'est une nouvelle étape vers la généralisation du management par la terreur et la privatisation de la gestion des forêts publiques.

Le besoin d'un débat public et citoyen sur l'avenir de la gestion des forêts publiques, sa gouvernance et son financement est de plus en plus urgent !

Mobilisez vous avant le sabordage par sa propre direction de l'établissement public qui nous emploie tous !

Les représentants de l'intersyndicale
des personnels de l'ONF



**TOUS LE
25 OCTOBRE 2018
A SAINT-BONNET-TRONCAIS (03)
RASSEMBLEMENT POUR LA FORET**